

LE 93 ENCORE " AU BORD DU CHEMIN "

Jeudi 12 mars, Emmanuel Macron a prononcé un discours dans lequel il a annoncé la fermeture à compter de lundi des écoles, collèges, lycées, et universités. Une fois de plus le ministre Blanquer est désavoué, lui qui déclarait le matin-même dans les médias qu'une fermeture générale des établissements était à exclure. Nous félicitons cette mesure, qui aurait dû être prise depuis plusieurs jours déjà. En effet, la santé des personnes, des élèves et de leurs familles est l'objectif n°1 de cette décision. Alors que plusieurs cas étaient déclarés dans notre département, seules quelques mesurètes avaient été prises, alors même notre territoire est déjà au bord du chemin concernant les risques sanitaires. Nous rappelons que la médecine scolaire et la médecine du travail sont quasiment inexistantes dans notre département : 1 médecin scolaire pour 10 000 élèves, 2 médecins du travail pour l'ensemble des personnels du 93.

Depuis, aucune information n'est parvenue directement aux personnels les plus en contact des élèves (enseignant-es, AESH, AED, agent-es...). Les seules consignes que nous avons, proviennent des annonces de Blanquer en conférence de presse ce samedi 14 mars et des chef-fes de service (DASEN, IEN, chef-fes d'établissements) qui les arrangent à leur sauce. Ainsi dans de nombreux établissements de notre département, il est demandé aux personnels de venir sur place dès ce lundi. Sud Éducation 93 revendique des mesures pour protéger la santé et respecter les droits des personnels au vu des risques de propagation dans les espaces publics, comme dans les transports en commun. SUD éducation 93 interviendra auprès des hiérarchies (collectivités territoriales, Éducation Nationale) en cas d'abus, si celles-ci obligent des personnels non-volontaires à venir pour des tâches qui ne nécessitent pas de présence physique sur leur lieu de travail.

La conséquence directe de la fermeture des établissements scolaires pour les enseignant-es est la mise en place d'un service de télétravail. Selon le décret 2016-151 du 11 février 2016, le télétravail repose là encore, sur la base du volontariat et ne peut donc être imposé à aucun personnel. Par ailleurs, la réalité de notre département, le plus pauvre de France, montre très clairement que nous ne sommes pas prêt-es pour la mise en place d'un tel dispositif : de nombreux élèves et personnels n'ont pas les outils numériques nécessaires. De plus, les logiciels proposés pour ce type d'enseignements recourent à des prestataires privés, qui n'offrent aucune garantie sur la sécurité des données des élèves et des personnels. Enfin, la possibilité de transmettre des cours papiers aux élèves qui le demanderaient, va être compliquée par les manques cruels de moyens financiers dont souffrent nos établissements scolaires. Sud Éducation 93 s'inquiète de voir l'utilisation de la crise sanitaire du coronavirus comme un cheval de Troie de l'enseignement à distance.

Néanmoins, dans ce contexte de crise, tous les personnels feront le nécessaire avec les quelques moyens disponibles pour garantir à leurs élèves un égal accès à l'éducation. Mais ne soyons pas dupes : l'enseignement à distance ne remplacera pas pour les élèves la présence des adultes, qui les accompagnent dans leurs apprentissages pédagogiques, sociaux et émotionnels. De plus, la plupart des familles du département connaissent déjà une précarité forte que la crise économique et sanitaire ne va faire que renforcer. Dans ces conditions, il paraît irréalisable que les foyers les plus défavorisés pallient les failles d'une institution qui les délaisse depuis trop longtemps. Par ailleurs, la nécessité de garder ou de faire garder ses enfants va se révéler difficilement conciliable avec les vies professionnelles des parents d'élèves et des personnels.

Enfin, nous n'avons pas de doute sur notre capacité à créer des réseaux de solidarité sur notre territoire : nous le prouvons dans tous les mouvements sociaux depuis plusieurs années. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'appel de notre président à nous montrer **SOLIDAIRES**, peut-être cela signifie-t-il, en même temps :

- un plan d'urgence pour les services publics d'éducation et de santé notamment, dans le 93
- la sauvegarde de nos droits et de nos acquis sociaux : retrait de la réforme des retraites par points, retrait de la réforme de l'UNEDIC...
- l'abandon des réformes mortifères (Blanquer, Vidal, Dussopt) qui accentuent les inégalités sur notre territoire laissé depuis vraiment trop longtemps au bord du chemin.